

220C4581  
FR0000125346-FS1200

26 octobre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**INGENICO**  
(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 26 octobre 2020, la société Worldline (80 quai Voltaire, Immeuble River Ouest, 95870 Bezons) a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 octobre 2020, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la société INGENICO et détenir 56 474 416 actions INGENICO représentant autant de droits de vote, soit 88,64% du capital et 83,20% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions INGENICO par la société Worldline dans le cadre de l'offre publique qu'elle a initiée sur les titres de cette société<sup>2</sup>.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, la société Worldline a précisé détenir 2 892 092 « océanes »<sup>3</sup> INGENICO représentant 99,57% des « océanes » en circulation<sup>3&4</sup>.

2. La déclaration d'intention de la société Worldline figure dans la note d'information établie à l'occasion de l'offre susvisée<sup>5</sup> (article 223-17 III du règlement général).

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 63 713 047 actions représentant 67 878 793 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général. Il est précisé que la société INGENICO détient 1 284 299 de ses propres actions (soit 2,02% du capital d'INGENICO), ce qui induit par assimilation en vertu des dispositions de l'article L. 233-9 I, 2° du code de commerce une détention de Worldline de 57 758 715 actions INGENICO, soit 90,65% du capital de cette société, matérialisant ainsi un franchissement en hausse du seuil de 90% du capital.

<sup>2</sup> Cf. notamment D&I 220C4474 du 20 octobre 2020.

<sup>3</sup> Les « océanes » émises le 26 juin 2015, d'une valeur nominale unitaire de 172,15 €, d'échéance le 26 juin 2022, ne portent pas intérêt et donnent droit d'obtenir pour chacune d'entre elles par conversion 1,009 action INGENICO, étant précisé que ce ratio d'attribution d'actions est ajusté en cas d'offre publique, conformément aux modalités du contrat d'émission (ce ratio est ainsi de 1,160 sur la base de l'ouverture de l'offre le 30 juillet 2020). Il existe à ce jour 2 904 443 « océanes » INGENICO en circulation.

<sup>4</sup> Sur la base d'un nombre total de 2 904 443 « océanes » en circulation.

<sup>5</sup> Cf. notamment D&I 220C2732 du 28 juillet 2020 et note d'information ayant reçu le visa n°20-370 en date du 28 juillet 2020.